

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Langues et langages

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Langues et langages* de l'université de Nantes s'articule autour de trois spécialités : *Cultures, langues et littératures étrangères* (CLLE), *Didactique des langues et cultures* (DLC) et *Sciences du langage* (SdL). Chaque spécialité a des objectifs qui lui sont propres mais la spécialité DLC n'a pas été reconduite en septembre 2015.

La spécialité CLLÉ, se déclinant en quatre aires linguistiques (anglais, italien, espagnol, allemand), doit permettre aux étudiants d'appréhender des faits d'identité et de transfert culturel. La spécialité DLC avait pour but de former des concepteurs de formation et des chercheurs dans le domaine de l'apprentissage des langues étrangères pour des publics ciblés. La spécialité SdL vise à former les étudiants aux différentes approches de la linguistique théorique et aux méthodes expérimentales d'analyse et de recueil de données.

On notera que si les effectifs sont stables, il y a disproportion entre les spécialités CLLÉ et SdL, les effectifs étant sensiblement plus importants dans la première.

## Synthèse de l'évaluation

Le master *Langues et langages* de l'université de Nantes est une formation classique, bâtie sur les langues, les sciences du langage et les cultures et, en tant que telle, s'inscrivant parfaitement dans le champ *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* (LLSHS). Il présente à la fois la richesse et les limitations d'une formation de haut niveau dont les débouchés sont essentiellement les concours de l'éducation nationale et (pour un petit nombre) la poursuite des études en doctorat. La spécialité CLLÉ, si elle n'est pas unique dans son genre, s'intègre dans une offre de formation complète sur le site de Nantes qui regroupe quatre aires linguistiques européennes. La spécialité SdL est présentée comme unique dans la région, la spécialité DLC, notamment par son volet techniques d'information et de communication pour l'enseignement des langues (TICEL) l'était tout autant, donnant à la formation une signature indéniable.

Reposant sur une équipe pédagogique aux effectifs adéquats, la formation a le mérite de défendre la spécificité d'un master à finalité recherche au moment où celui-ci pâtit de la concurrence des formations professionnalisantes et, surtout, d'une perte importante d'effectifs provoquée par l'introduction des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Si l'arrivée du master MEEF a pu entraîner une baisse des effectifs en première année (M1, qui passent de 56 à 46 en quatre ans en CLLÉ), c'était en vidant ce dernier des étudiants peu motivés par la recherche. Le maintien des effectifs pour les deuxièmes années (M2, en légère progression jusqu'à 19 inscrits en 2014-2015, contre 17 en 2013-2014) s'explique par un attrait exercé sur les enseignants du secondaire en congé de formation. Un encadrement rigoureux se traduisant par des listes de sujets de mémoire proposés aux étudiants en relation avec les axes de recherche du laboratoire CRINI (Centre de recherche sur les identités nationales et l'interculturalité), l'obligation d'assister à des colloques et d'en faire la synthèse témoignent de ce sérieux. Malgré tout, on constate une baisse des effectifs en allemand, compensée par une hausse en espagnol, ce qui n'a rien d'original et traduit un effet de mode.

Malgré une organisation rigoureuse, la formation présente un déséquilibre induit par l'association de spécialités très hétérogènes : 46 étudiants en M1 et 19 en M2 pour la spécialité CLLÉ, 9 en M1 et 10 en M2 en SdL (2014-2015). Il a suffi d'une baisse des effectifs et d'une instabilité de l'équipe pédagogique pour fermer la spécialité DLC pourtant bien conçue et offrant des débouchés professionnels assez originaux (concevoir et gérer des formations linguistiques dans des contextes variés). Ce déséquilibre peut donc sembler inévitable car on a une spécialité généraliste (CLLE) aux côtés d'une spécialité à haute technicité (la spécialité SdL prépare, outre les métiers de l'enseignement et de la recherche, aux écoles d'orthophonie).

En revanche, le volet international, notamment la mobilité enseignante, gagnerait à être plus dynamique en CLLE, alors que la spécialité SdL a pu ouvrir à ses diplômés les portes de grands établissements français et étrangers. On notera également qu’aucun stage n’est obligatoire durant les deux années du master. Enfin, si un conseil de perfectionnement existe pour la spécialité CLLE, il n’a été mis en place qu’en septembre 2015. La spécialité SdL n’a pas de conseil de perfectionnement. Ces points révèlent un manque dans le pilotage et l’autoévaluation de la formation.

Points forts :

- Une formation présentant une véritable signature, qui attire bien au-delà de l’académie.
- Un dispositif d’encadrement de la recherche exemplaire et qui peut servir de modèle aux établissements où les masters à finalité recherche sont en difficulté.
- Une bonne complémentarité entre les spécialités et les organismes de recherche.

Points faibles :

- Une fragilité se traduisant par la fermeture d’une spécialité qui était pourtant novatrice, professionnalisante, et bien adaptée aux mutations du marché de l’apprentissage des langues.
- Des procédures de pilotage et de perfectionnement rudimentaires.

Recommandations :

Dans un contexte difficile il serait bon de prospecter des débouchés professionnels qui ne soient pas exclusivement l’enseignement et la recherche en CLLE. Cela permettrait d’attirer davantage d’étudiants vers le master à finalité recherche. On pourrait suggérer également une politique plus dynamique de stages (qui restent pour l’essentiel facultatifs) et d’ouverture à l’international. La mise en place d’un conseil de perfectionnement à l’échelle de la mention permettrait sans doute d’en améliorer le pilotage.

Il conviendrait d’envisager l’ouverture, dans la mesure du possible, d’un parcours pouvant reprendre les éléments positifs de l’ancienne spécialité DLC.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Langues et langages</i> de l’Université de Nantes comporte trois spécialités, portées par deux facultés distinctes (Lettres et Langues). Il n’y a pas de mutualisation entre les spécialités.</p> <p>La spécialité CLLE (dont les langues de référence sont l’allemand, l’anglais, l’espagnol et l’italien) doit permettre aux étudiants d’appréhender des faits d’identité et de transfert culturel à travers plusieurs cultures. Elle vise à former de futurs doctorants et enseignants-chercheurs en langues. En M1 on approfondit les connaissances des étudiants dans leur aire culturelle, en M2 les axes de la formation sont l’interculturalité et la transdisciplinarité.</p> <p>La spécialité DLC avait pour but de former des concepteurs de formation et des chercheurs dans le domaine de l’apprentissage des langues, notamment pour des publics ciblés comme les adultes et la formation professionnelle. En M1, les enseignements étaient surtout théoriques, parfois mutualisés avec des masters connexes comme la psychologie et les sciences de l’éducation ; en M2, on passait à des applications concrètes (gestion, multimédia).</p> <p>La spécialité SdL, où les étudiants sont formés aux différentes approches de la linguistique théorique et aux méthodes expérimentales d’analyse et de recueil de données, prépare à la recherche, à l’enseignement, ainsi qu’aux concours d’écoles d’orthophonie.</p> <p>Le descriptif de la construction de ces trois spécialités semble tout à fait adapté aux objectifs à la fois scientifiques (passage en M2 puis poursuite en doctorat) et professionnels.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La spécialité CLLE propose une formation à la recherche en langues et cultures européennes (allemand, anglais, italien, espagnol) intégrée dans une offre de formation complète sur un seul site. La spécialité SdL est la seule dans les régions Pays de Loire/Bretagne à porter sur la linguistique formelle et les apports des données psycholinguistiques et expérimentales aux modèles théoriques. La spécialité DLC était unique en son genre, permettant aux étudiants de concevoir réellement et de mettre en œuvre une formation à distance. Cependant, ces présentations qui témoignent d'une véritable signature, ne sont étayées par aucune donnée précise.</p> <p>La spécialité CLLE est adossée au CRINI (Centre de recherche sur les identités nationales et l'interculturalité - Equipe d'accueil, EA 1162), La spécialité DLC était adossée au LLING (Laboratoire de linguistique - EA 3827)) et la spécialité SdL est adossée au CRINI et au CREN, (Centre de recherche en éducation de Nantes - EA 2661).</p> <p>La formation s'inscrit également dans le programme de l'école doctorale, ED 496 : <i>Société, culture, échanges</i>.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La spécialité CLLE dispose d'une équipe composée de 12 professeurs (PR) (dans les différentes langues enseignées), 22 maîtres de conférences (MCF) (dans les différentes langues enseignées) et 1 lectrice, qui assurent les cours, suivent les mémoires et animent des manifestations ou journées d'études. Il est à noter qu'en M2 interviennent prioritairement les PR et MCF HDR (habilités à diriger des recherches). Des chercheurs étrangers interviennent ainsi que des professionnels de la culture, mais il y a peu de précisions à ce sujet.</p> <p>La spécialité DLC disposait de 2 PR, 6 MCF, 1 PRCE (professeur certifié) ainsi que de personnels administratifs ou techniques, des professionnels et des vacataires du second degré. On y trouvait des spécificités comme l'utilisation du numérique pour l'apprentissage des langues, des techniciens et des ingénieurs, des enseignants-chercheurs (EC) issus des disciplines apparentées, comme la didactique des langues, le marketing, la gestion. Mais les changements de parcours et de situation de ses membres ont fragilisé la synergie de l'équipe.</p> <p>La spécialité SdL comporte 3 PR (en sciences du langage et en langue), 7 MCF (en sciences du langage et en langue) et 1 PRAG (professeur agrégé) tous rattachés au département Sciences du langage.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Pour CLLE, et alors que les masters recherche sont souvent affaiblis par l'ouverture des masters MEEF, cette spécialité est restée stable dans ses effectifs sur la période 2010-2015, avec une baisse assez nette en allemand en M1 compensée par une hausse en espagnol, ainsi qu'une légère hausse en M2. Pour résumer, 46 inscrits en M1 (soit Italien : 4 ; anglais : 25 ; allemand : 2 ; espagnol : 15) et 19 en M2 en 2014-2015.</p> <p>Les meilleurs étudiants de M2 sont encouragés à préparer le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) avec les étudiants en MEEF, ou à poursuivre en agrégation, ou encore, à présenter une proposition de thèse et à solliciter un contrat doctoral (même si cela n'a concerné qu'un seul étudiant en 2013-2014 et 2 en 2013-2014).</p> <p>Le taux de réussite en M2 est de 82,35 % en 2013-2014, en hausse par rapport à l'année précédente, mais inférieur à l'année 2011-2012 (93,75 %). Pour la dernière année on notera trois inscriptions en doctorat.</p> <p>C'est le passage sélectif par le mémoire qui explique pourquoi le taux de réussite en M1 est relativement faible (actuellement 66,2 %) mais en progression par rapport à 2011 (58,4 % contre 74,8 % pour l'ensemble de l'université). On notera un plus faible taux d'abandon depuis que les étudiants, peu tentés par la recherche, peuvent s'inscrire en MEEF. En M2, les taux de réussite sont plus proches de ceux de l'université, avec une pointe exceptionnelle de 80,8 % en 2012, dépassée en 2013-2014 (82,35 %).</p> <p>Selon une enquête du service universitaire d'information et d'orientation (SUIO), pour 2013, les résultats aux CAPES et à l'agrégation externe seraient plutôt bons avec 70 % des diplômés devenant enseignants dans le secondaire. Un faible pourcentage (9 sur 51 pour la période 2011-2014) poursuit en doctorat.</p> <p>La spécialité DLC avait des effectifs plus faibles, passant de 25 et de 23 en M1 et M2 respectivement en 2010-2011 à 14 et 8 en 2014-2015. Malgré la satisfaction affichée par les étudiants et une bonne insertion professionnelle, cette chute a été déterminante dans la décision de fermer la formation.</p>

	<p>En SdL, les effectifs sont faibles, 9 en M1 et 10 en M2, mais plus de la moitié de ces derniers ont poursuivi en doctorat et 8 sur 14 de ces derniers (2010-2014) ont été financés par des programmes liés à des institutions prestigieuses comme l'université d'Harvard, le MIT (Massachusetts Institute of Technology) ou l'ENS (école normale supérieure). Les données (SUIO) pour 2010-2011 indiquent qu'un quart des étudiants ont trouvé des postes dans l'enseignement et un quart dans un métier en rapport avec leur spécialité, mais il n'y a pas de données plus récentes.</p>
Place de la recherche	<p>En CLLE, les étudiants se voient proposer une liste de thématiques en rapport avec le laboratoire CRINI pour le choix du mémoire - sans que cela ne soit obligatoire. Les étudiants doivent en plus choisir vingt heures de conférences parmi les colloques, séminaires, ateliers de l'année et en faire une synthèse, indispensable à la validation de leur mémoire. En revanche, le dossier ne donne aucun détail sur des séminaires de master qui coïncideraient avec des séminaires des équipes d'accueil (EA).</p> <p>En DLC, la spécialité était présentée comme entièrement adossée à la recherche et les étudiants devaient assister aux colloques et aux journées d'études, sans autre précision dans le dossier.</p> <p>La spécialité SdL est elle aussi présentée comme arrimée à la recherche, notamment par voie du Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLING - EA 3827). Devenu UMR CNRS depuis janvier 2016, ce laboratoire recrute des étudiants issus de cette spécialité sur des programmes doctoraux extérieurs. Pour la période 2010-2015 le LLING a organisé sept colloques à Nantes accessibles aux étudiants.</p>
Place de la professionnalisation	<p>En CLLE, la professionnalisation est encore limitée et seul le master MEEF offre des débouchés immédiats. Les étudiants peuvent se familiariser avec les métiers de l'éducation en assistant à des séminaires MEEF. Des professionnels de la traduction, du journalisme, des chargés de mission dans les administrations, des agents de l'événementiel donnent des conférences et les étudiants participent à la logistique des colloques et des festivals.</p> <p>Les étudiants de la spécialité DLC étaient employables de suite grâce à la production de projets pédagogiques en formation de langue.</p> <p>En SdL, il n'existe pas de procédure directe de mise en relation avec le monde professionnel mais les enseignements en statistiques et en traitement informatique sont des valeurs ajoutées sur le marché. Cependant aucune fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'apparaît dans le dossier.</p>
Place des projets et stages	<p>Aucun stage n'est prévu en CLLE, même si les étudiants sont encouragés à effectuer un séjour à l'étranger en tant qu'assistant ou lecteur. Pas de stage non plus pour la spécialité SdL. En revanche, en DLC les étudiants effectuaient obligatoirement un stage dit « d'observation », réalisant une enquête de cas ou de besoins au sein d'un établissement d'enseignement de langues. En parcours professionnel du M2 (les étudiants du parcours recherche en étaient dispensés), il fallait effectuer un stage de 125 heures sur 12 semaines.</p>
Place de l'international	<p>En CLLE, les étudiants peuvent bénéficier d'un certain nombre de dispositifs ERASMUS+, ainsi que d'accords bilatéraux avec des universités étrangères. Les universités anglophones semblent absentes du dispositif. Il existe aussi des postes d'assistant de français gérés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques) du Ministère de l'Education nationale, ainsi que plusieurs programmes et partenariats avec des universités britanniques et nord-américaines. Le chiffre de 65 % est donné pour rendre compte de la mobilité, mais il comprend autant le niveau licence que l'année de césure entre la licence et le master.</p> <p>La spécialité DLC accueillait environ 20 % d'étudiants étrangers et quelques étudiants effectuaient leur stage à l'étranger mais on ne dispose pas de données plus précises.</p> <p>En SdL, les étudiants sont encouragés à passer un semestre à l'étranger et environ un tiers des effectifs est composé d'étudiants étrangers, mais il n'y a pas plus de données chiffrées.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>En CLLE, le recrutement se fait de droit, essentiellement parmi les diplômés de la licence <i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales</i> (LLCER) de l'Université de Nantes, à condition d'avoir défini un mémoire de recherche avec un des membres de l'équipe pédagogique. Le passage de droit en M2 se fait quand l'étudiant a obtenu une mention Bien à son M1 ou une note minimale de 14 à son mémoire. Il y a un nombre significatif d'étudiants plus âgés, en poste à l'Education Nationale. Une commission de validation des acquis examine les dossiers des étudiants qui souhaitent passer en master CLLE depuis d'autres disciplines. Des passerelles ont été établies avec le master MEEF en fin de M1 pour permettre la réorientation des étudiants qui ne souhaitent plus poursuivre en master recherche.</p> <p>En DLC, CLLE et SdL, des passerelles existaient entre les trois spécialités (et existent encore pour les deux dernières) du master permettant aux étudiants de suivre des cours en commun. Une offre d'enseignement à distance a existé en 2013-2014 mais faute de moyens et d'effectifs suffisants elle n'a pas été reconduite, tout comme une formation en alternance.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La spécialité CLLE repose exclusivement sur des cours en présentiel, concentrés sur les premier (S1) et troisième semestre (S3), même si la plateforme MADOC permet d'y déposer des compléments de cours. En S1 on compte 48 heures de CM, 36 heures de TD ; au deuxième semestre (S2) 48 heures de TD ; S3 103 heures de CM ; au quatrième semestre (S4) 24 heures CM. Les deuxièmes semestres en M1 et M2 sont dédiés à la rédaction du mémoire ainsi qu'à la participation aux colloques. Si le présentiel demeure la règle en DLC et en SdL, les exigences de présentation du mémoire requièrent une maîtrise de l'outil informatique. En SdL, plusieurs enseignements se font à travers des applications pratiques et les étudiants peuvent suivre de 75 heures à 127 heures de cours, sur les deux années, où les apports théoriques sont abordés à travers des mises à l'œuvre sur ordinateur.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation en CLLE se fait de manière classique par des examens terminaux (en janvier et en mai) correspondant à 50 % de la validation en M1 et 20 % en M2. Une session de rattrapage est prévue en juin. Les règles de compensation existent, mais la soutenance du mémoire est incontournable. Le mémoire occupe en effet une place centrale, et représente un volume de 80 pages environ en M1, entre 100 et 120 pages en M2. Les étudiants qui souhaitent poursuivre en doctorat présentent leur projet au moment de la soutenance de mémoire de M2. Il est également obligatoire de fournir des dossiers de conférences en M1 et en M2.</p> <p>En DLC, si l'évaluation en M1 était classique, son originalité résidait dans un mode d'évaluation collégial des soutenances de mémoire avec des résultats argumentés transmis à l'ensemble des étudiants. En M2, des travaux écrits (portfolio, dossier de recherche) et un projet pédagogique étaient présentés devant un jury composé de l'ensemble des intervenants, complétés par un mémoire.</p> <p>En SdL, les étudiants en M1 et M2 sont évalués sur des projets, dossier écrit ou présentation orale, à la fin de chaque semestre, devant un jury composé de l'ensemble des membres du département de Sciences du langage.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>En CLLE, les enseignements suivis et les compétences acquises par l'étudiant sont précisés dans le supplément au diplôme en rapport avec la fiche RNCP. Seule l'équipe pédagogique assure le suivi de l'acquisition des compétences au cours d'ateliers de méthodologie en petits groupes. La formation repose essentiellement sur les deux soutenances de mémoire, en M1 et M2 comme élément déterminant.</p> <p>En DLC, les compétences acquises étaient répertoriées sur la fiche RNCP, et en SdL, c'est l'annexe descriptive au diplôme qui fait figure de suivi.</p>
Suivi des diplômés	<p>En CLLE, il y a peu d'indicateurs du suivi des cohortes, hormis les étudiants reçus aux concours de recrutement ou admis en doctorat. On ne sait pas ce que deviennent les étudiants qui abandonnent en cours de M1. Seule une enquête du SUIO donne quelques indications (2013).</p> <p>En DLC, le suivi était assuré par des étudiantes rémunérées pour effectuer des enquêtes depuis 2008, mais s'interrompant pour les années récentes - 41 des 57 étudiants avaient alors répondu, faisant état d'un emploi.</p>

	<p>En SdL, il n'y a pas de dispositif de suivi particulier, à part une fiche émanant de l'Université de Nantes. Seule la cohorte 2010-2011 est concernée et l'équipe de la spécialité se tiendrait au courant du devenir de ses diplômés sans donner de précisions.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>En CLLE, un conseil de perfectionnement a été mis en place en septembre 2015 et doit se réunir au moins une fois par an. Y siègent les responsables de M1 (un par langue), deux représentants des étudiants et deux membres extérieurs provenant des milieux socio-professionnels. Il n'existe pas de véritable procédure d'autoévaluation, même si les réunions de la commission pédagogique et des jurys permettent de faire le point.</p> <p>En DLC, il n'y a pas eu de conseil de perfectionnement, seulement une réunion annuelle regroupant les intervenants du master et les étudiants.</p> <p>En SdL, une procédure mise en place permettra aux étudiants d'évaluer le parcours, mais aucun résultat n'est encore disponible. L'équipe attend le prochain contrat quinquennal pour mettre en place un conseil de perfectionnement.</p>



# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Suivi par** : Soizic GOURDEN  
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire  
[Soizic.gourden@univ-nantes.fr](mailto:Soizic.gourden@univ-nantes.fr)  
+33 (0) 240998407

**Objet** : Retour sur le rapport d'évaluation du Master : langues et langages

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie  
Universitaire

Dominique AVERTY